Dans ce numéro : SPÉCIAL 4 PAGES RADIOS LIBERTAIRES

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

15 AU 21 JUIN 1995

N° 1004

10,00 F

LES ANARCHISTES DOIVENT-ILS PARTICIPER AUX MUNICIPALES ?

Mettant à profit l'entre-deux-tours électoral, René Berthier se penche sur la question de la participation ou non des libertaires aux joutes municipales et à la gestion communale qui s'ensuit.
S'appuyant sur les propos de Bakounine et sur les expériences anarcho-syndicalistes espagnoles de 1936, présentés trois numéros du ML, notre compagnon souligne les limites de l'institution municipale actuelle et tend à indiquer le caractère illusoire d'un engagement libertaire en son sein.

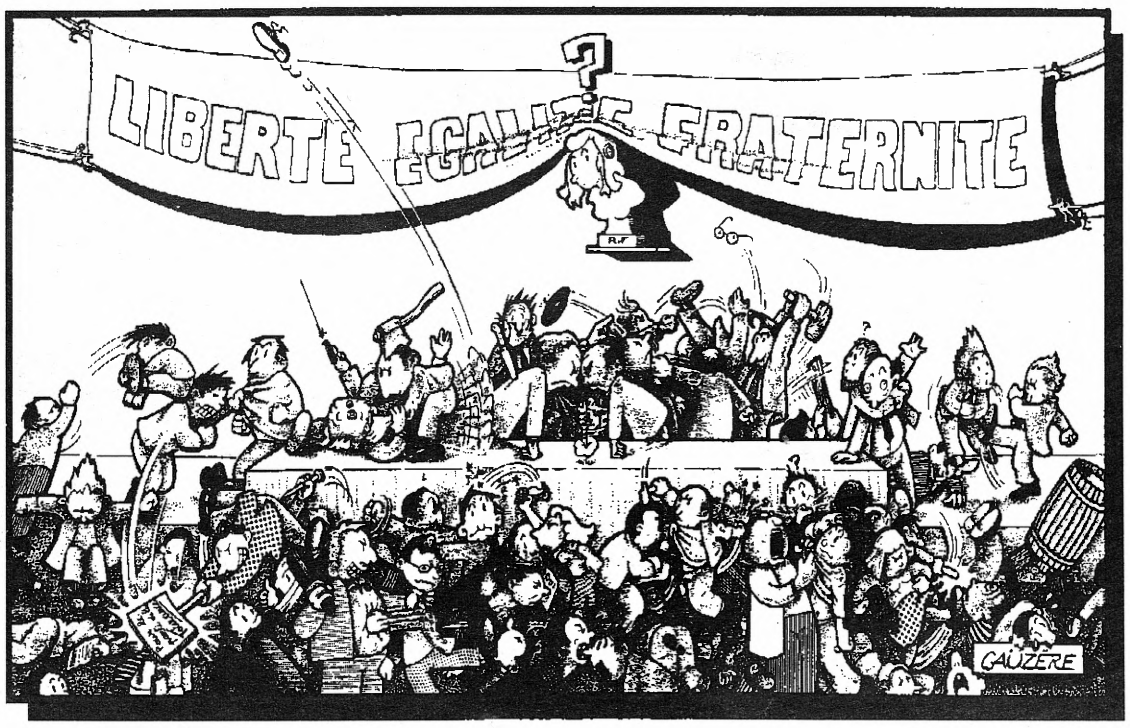

LES LIBERTAIRES doivent-ils, peuvent-ils envisager de participer aux élections municipales, sous le prétexte que la vie de la commune concerne la population directement ? La question, si elle est envisagée, ne doit pas l'être dogmatiquement, et elle mérite d'être discutée.

Mais pour en discuter en connaissance de cause, il convient de resituer le problème d'un point de vue théorique et historique. Si l'éventualité est rejetée, il faut en expliquer les raisons, il faut aussi, surtout, déterminer si d'autres solutions ne sont pas envisageables.

BAKOUNINE

L'opinion de Bakounine sur le suffrage universel est bien résumée dans la citation qui suit : « *Est-ce à dire que nous, socialistes révolutionnaires, nous ne voulions pas du suffrage universel, et que nous lui préférions soit le despotisme restreint, soit le despotisme d'un seul ? Point du tout. Ce que nous affirmons, c'est que le suffrage universel, considéré à lui seul et agissant dans une société fondée sur l'inégalité économique et sociale, ne sera jamais pour le peuple qu'un leurre ; que, de la part des démocrates bourgeois, il ne sera jamais rien qu'un odieux mensonge, l'instrument le plus sûr pour consolider, avec une apparence de libéralisme et de justice, au détriment des intérêts et de la liberté populaires, l'éternelle domination des classes exploitantes et possédantes.* » (*Œuvres*, éd. Stock, IV, « Manuscrit de 114 pages trouvé à Marseille », 1870.)

On voit déjà que ce n'est pas le principe du suffrage universel, c'est-à-dire le principe électif, que Bakounine rejette, mais son application dans une société divisée en classes. Bakounine fonde son point de vue non pas sur des principes métaphysiques mais sur une analyse de la fonction de classe des élections dans la société capitaliste.

Néanmoins, en une circonstance exceptionnelle, il avait encouragé ses amis italiens à se présenter aux élections législatives. Il écrit ceci à Gambuzzi, le 16 novembre 1870 : « *Peut-être t'étonneras-tu de voir quemoi, abstentionniste décidé et passionné, je pousse maintenant mes amis à se faire élire députés. — C'est que les circonstances et les temps ont changé. Tout d'abord mes amis, en commençant par toi, sont tellement aguerris dans nos idées, dans nos principes, qu'il n'y a plus de danger qu'ils puissent les oublier, les déformer, les sacrifier, et retomber dans leurs anciennes habitudes politiques. — Ensuite, les temps sont devenus tellement graves, le danger qui menace la liberté de tous les pays tellement formidable, qu'il faut que les hommes de bonne volonté soient partout sur la brèche, et surtout que nos amis soient dans une position telle que leur influence devienne la plus efficace qu'il soit possible.* »

Ici, Bakounine conditionne la participation aux élections à deux choses : le fait que les militants soient « aguerris », et des circonstances exceptionnelles de danger. C'est que, en 1870, date à laquelle a été rédigée cette lettre, Bakounine perçoit la victoire allemande sur la France comme la victoire d'un modèle étatique particulièrement dangereux pour toute l'Europe.

Pourtant, sur les candidatures de députés ouvriers, il avait été très clair : « *Mais, dira-t-on, les travailleurs, devenus plus sages par l'expérience, n'enverront plus des bourgeois dans les assemblées*

(suite p. 2)

T 2137 - 1004 - 10,00 F

SPÉCIAL « 1000e NUMÉRO » 16 pages EN KIOSQUE 15 F

Les anarchistes doivent-ils participer aux municipales ?

(suite de la « une »)

constituantes ou législatives, ils enverront de simples ouvriers... Savez-vous ce qui en résultera ? C'est que les ouvriers députés, transportés dans des conditions d'existence bourgeoises et dans une atmosphère d'idées politiques toutes bourgeoises, cessant d'être des travailleurs de fait pour devenir des hommes d'Etat, deviendront des bourgeois, et peut-être seront-ils même plus bourgeois que les bourgeois »... (*Œuvres*, éd. Stock, V, « Politique de l'Internationale », 1868-1869.)

Il faut donc que les circonstances soient jugées particulièrement graves pour que l'éventualité de présenter des candidats soit abordée. Ce ne sont pas des principes intangibles qui motivent les choix, mais une analyse politique des circonstances. Au risque d'en choquer certains, Bakounine et ses camarades avaient introduit dans leur pratique politique des considérations tactiques, chose qui n'a guère été appliquée dans le mouvement libertaire par la suite. Rappelons pour l'anecdote que même Proudhon s'était présenté aux élections — et avait été élu député...

En 1872, Bakounine écrit à un autre ami italien une lettre dans laquelle il lui conseille même une collaboration temporaire avec des partis bourgeois : « *Il ne vous est pas possible,* dit-il, *d'ignorer aucun des éléments qui constituent la réalité actuelle. Vous devez bien connaître la force des erreurs que vous aurez à combattre, et aussi celle des éléments qui, sans être précisément les vôtres, sont forcés de devenir jusqu'à un certain point et pendant toute la période de transition, en quelque sorte vos alliés, vos amis, ayant les mêmes adversaires à combattre.* » ... « *Jusqu'à un certain point, vous serez forcés de marcher parallèlement avec eux, de vous tenir au courant de toutes leurs entreprises, et non seulement de les laisser faire, mais quelquefois même, dans de très rares occasions, et en observant la plus grande prudence, de les seconder indirectement, en tant qu'en le faisant, vous pouvez espérer affaiblir et démoraliser le gouvernement actuel, votre ennemi le plus acharné...* » Bakounine conseille donc à ses amis italiens de marcher parallèlement avec ces partis, « *pour pouvoir tirer profit pour la réalisation de [leurs] propres buts* ». Mais vous vous garderez bien, dit-il, « *de vous allier avec eux au point de vous confondre, vous ne leur permettrez jamais de pénétrer dans votre organisation, dans laquelle ils ne pourront jamais vouloir entrer que pour la fausser.* » (Lettre à Celsio Cerretti, 13-27 mars 1872.)

Bakounine donne tout son sens à la pratique des alliances tactiques en recommandant : « *Ne vous laissez pas entraîner par eux* [Bakounine fait allusion aux mazziniens dont le leader venait de mourir] — *ce qu'ils ne manqueront certainement pas de tenter — à une entreprise pratique commune, conforme à leur programme et à leurs plans et modes d'action, non aux vôtres. Appelez-les à s'unir avec vous sur votre propre terrain, mais ne les suivez pas sur leur terrain à eux, que vous ne sauriez accepter sans sacrifier et sans trahir cette grande cause du prolétariat qui désormais est devenue la vôtre...* »

Les choses sont-elles différentes dans le cas de la démocratie communale, comme celle que Bakounine a observée de près en Suisse ?

« *Une fois le suffrage universel établi, on crut avoir assuré la liberté des populations. Eh bien, ce fut une grande illusion, et on peut dire que la conscience de cette illusion a amené dans plusieurs cantons la chute, et, dans tous, la démoralisation aujourd'hui si flagrante du parti radical* (1).»

Il reste que de telles pratiques restent tout à fait marginales dans la politique préconisée par Bakounine, qui envisageait d'autres modes d'intervention du prolétariat. Ce n'est pas un hasard si ses prises de position en faveur de la participation électorale et de l'alliance avec certains partis démocrates bourgeois se situent en Italie, où le mouvement ouvrier était très faible, mais où un mouvement socialiste d'inspiration bakouninienne était en train de naître.

PROLETARIAT ET ORGANISATION

Des différents textes où Bakounine traite de la question, il ressort que l'organisation des travailleurs se constitue sous forme de deux structures complémentaires : l'une, verticale, qui est une structure industrielle, l'autre horizontale, à caractère géographique.

Dans la première, les travailleurs sont unis et organisés « *non par l'idée, mais par le fait et par les nécessités mêmes de leur travail identique* ». « *Ce fait économique, celui d'une industrie spéciale et des conditions particulières de l'exploitation de cette industrie, par le capital, la solidarité intime et toute particulière d'intérêts, de besoins, de souffrances, de situations et d'aspirations qui existe entre tous les ouvriers qui font partie de la même section corporative, tout cela forme la base réelle de leur association. L'idée vient après, comme l'explication ou comme l'expression équivalente du développement et de la conscience collective réfléchie de ce fait.* » (*Protestation de l'Alliance.*)

Cet aspect-là de la politique bakouninienne a été largement étudié. On a moins insisté sur l'autre, la nécessité d'une structure géographique de l'organisation des travailleurs, celle précisément dans laquelle s'intègre l'action au niveau du lieu d'habitation.

Les « sections de métier » — il faut entendre là une structure implantée sur le lieu de travail plus qu'un groupement corporatiste au sens étroit — sont seules capables de donner une éducation pratique à leurs membres, de faire de l'Internationale une organisation de masse. Mais les « sections centrales », implantées non plus sur le lieu de travail mais dont le champ d'action est l'interprofessionnel, représentent l'idée même de l'Internationale : leur mission est de développer cette idée et d'en faire la propagande. Il ne s'agit plus de l'émancipation des travailleurs de telle industrie, mais de tous les pays. Les sections centrales sont des centres actifs où se « *conserve, se concentre, se développe et s'explique la foi nouvelle* ». On n'y entre pas comme ouvrier particulier, mais comme travailleur en général.

La section de métier part du fait pour arriver à l'idée ; la section centrale part de l'idée pour arriver au fait. C'est la synthèse des deux qui fait le caractère révolutionnaire de l'Internationale (et qui, pourrait-on dire, définit l'anarcho-syndicalisme). La section de métier, c'est l'action réelle, l'organisation pratique ; aussi, s'il n'y avait que des sections centrales, celles-ci ne seraient que des « *académies ouvrières* » où se seraient débattues éternellement toutes les questions sociales « *mais sans la moindre possibilité de réalisation* ». Les sections centrales, seules, auraient peut-être réussi à former des « *conspirations populaires* », elles auraient peut-être regroupé un petit nombre d'ouvriers les plus conscients et convaincus, mais la masse des travailleurs serait restée en dehors : or, pour renverser l'ordre politique et social d'aujourd'hui, dit Bakounine, « *il faut le concours de ces millions* ».

Le rôle de la section centrale est un rôle décisivement politique. Implantée dans une localité sur des bases géographiques, elle rassemble les travailleurs sans considération de profession, afin de donner aux sections de métier une vision et des perspectives qui dépassent le cadre étroit de l'entreprise ou de l'industrie. Elle est aussi un endroit où naturellement s'opère la réflexion. La section centrale — et par extension l'organisation générale des sections centrales — est la structure qui donne à l'organisation ouvrière son sens profond, en offrant des perspectives élargies.

L'union des deux processus est ce qui définit et constitue le prolétariat en classe active et intellectuellement autonome.

(1) Il faut entendre, sous la plume de Bakounine, l'expression « parti radical » dans son vrai sens.

(suite au prochain numéro)

NON à l'expulsion de 2 familles tunisiennes !
MANIFESTATION devant la Préfecture de ROUEN vendredi 16 juin - 17 h

Collectif Solidarité
c/o Maison des Associations
265, rue de Paris
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray

le monde libertaire

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

Bulletin d'abonnement

Tarif

		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....Ville .....
Pays .....
A partir du n° .....(inclus).
Abonnement de soutien ❑
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑ Autre ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145
1er trimestre 1977
Routage 205 — La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
21 juin... musique dans l'air, tous solidaires
FÊTE de la MUSIQUE
des associations de toutes les couleurs

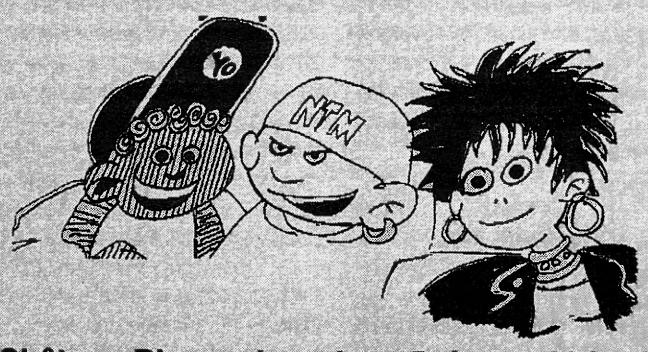

Château-Blanc, place Jean-Prévost, 16 h - 21 h
stands, buvette, gâteaux
A l'initiative de : Collectif Solidarité, Planning Familial, Ras l'Front, ASPIC, CSF, Association Parents-enfants

Le cas des municipales en milieu rural

L'ANALYSE ANARCHISTE du système électoral s'applique, d'une manière générale, assez bien aux élections municipales : le Conseil municipal se voit donner, par le vote, un chèque en blanc d'une durée de six ans ; c'est un rouage important de la machine étatique, avec pouvoir de police mais une autonomie limitée ; enfin, c'est le plus souvent un repaire de politiciens ordinaires. Il n'y a donc, de notre point de vue, rien à espérer ni à tirer d'une telle institution, et notre tactique abstentionniste habituelle se justifie parfaitement

Ce constat est clair. Il convient toutefois d'y apporter quelques nuances.

Tout d'abord, et malgré son intégration dans le système étatique que nous combattons, la commune est une réalité vivante, concrète, à laquelle la population s'identifie bien. Elle diffère en cela des cantons et autres circonscriptions législatives, simples découpages bureaucratiques, moyen vulgaire de distribuer les prébendes politicardes. L'idée que nous avons de la société libertaire accorde une grande place à la « commune libre », fédérant si besoin est des quartiers, et elle-même partie prenante, selon ses choix, de communautés urbaines, districts et autres groupements de communes (1). La première conséquence à en tirer est la nécessité d'administrer ces communes. Il nous faudra donc proposer des structures de *remplacement* des conseils municipaux dans leur dimension gestionnaire, contrairement aux conseils généraux ou régionaux, dont nous proposons la suppression pure et simple.

Deuxième point, les enjeux de pouvoir et de fric sont bien trop importants dans les villes pour que les mairies échappent aux politiciens. Quand bien même serait élu par extraordinaire un conseil sincèrement progressiste, voire à velléités « libertaires », nous savons que la logique interne du pouvoir le ramènerait vite fait à la norme ! En revanche, ce déterminisme est moins net en zone rurale, où la moindre importance (du point de vue « national ») des enjeux, ainsi que la désaffection militante rendent la situation parfois assez comparable à celle du milieu associatif. La plupart des mairies reste bien entendu aux mains des notables et des « féodaux », mais de plus en plus de communes ont du mal à trouver des candidats prêts à se lancer (faut-il dire se dévouer ?) pour prendre en charge l'administration du patelin ; ailleurs, des listes s'affrontent sur des enjeux clairement définis et bien compris de la population : défense de l'école, plan d'occupation des sols, soutien à la vie associative, politique volontariste ou repli sur soi ; également, batailles pour déboulonner les caciques et roitelets du village. Plus problématique de notre point de vue d'anarchistes, des équipes municipales peuvent avoir des pratiques tout à fait honorables en ce qui concerne la gestion interne de la commune : convocation d'assemblées générales décisionnelles de fait pour toute décision non routinière...

Savoir compter avec les « honnêtes gens »

Et c'est là que le bât blesse ! Face à la situation évoquée ci-dessus, l'anarchiste « rural » (2), présent et militant sur son lieu de vie, est confronté à un dilemme. D'un côté, investi dans la vie locale, il est conscient des enjeux (certes limités), et a parfois un rôle moteur pour les définir, puis pour défendre une option ; ensuite, il peut être amené à subir une pression pour mettre ses idées en pratique, et en quelque sorte faire la preuve de leur crédibilité ; enfin, il ne peut pas raisonnablement faire semblant d'être indifférent au résultat de ces élections-là ! De l'autre côté, il est, ai-je dit, anarchiste, avec la grille d'analyse anarchiste du système électoral. Il dispose donc d'une série de réponses solides : pas de chèque en blanc, pas de compromission avec l'appareil d'Etat, une vision sensiblement différente de la commune libre... Il peut, enfin, se réfugier derrière une position « de classe », bien que la commune ne soit pas le lieu le mieux approprié pour cela.

Autant voir les choses en face : la population, les « honnêtes gens » peuvent à la rigueur entendre le premier, voire le deuxième argument, quoique celui-ci leur semble bien loin de leur réalité quotidienne. Quant au troisième, il ne peut que passer pour un plan sur la comète alors que « c'est aujourd'hui que les problèmes sont posés, et c'est maintenant qu'on veut les résoudre ». Or nous savons que la révolution ne se fera pas dans un seul village. Nous savons aussi que si nous voulons un jour faire autre chose que, précisément, des plans sur la comète, il faudra sinon gagner ces « honnêtes gens » à nos idées, du moins les amener à une neutralité bienveillante à notre égard... et leur montrer que, sur ce plan de la gestion municipale, nos idées peuvent se révéler sérieuses et fécondes est un moyen.

Arrivé à ce point, j'avoue ne pas savoir clairement comment trancher. Bien sûr, dans l'immense majorité des cas (et ne serait-ce qu'à cause de notre faible implantation...), nous n'avons rien à foutre dans les municipalités. Et quand bien même la situation locale « s'y prêterait » (exemple d'une élection avec des enjeux précis, d'une équipe aux pratiques correctes...), il n'y a pas de position satisfaisante. Entrer dans le conseil municipal c'est entrer dans la structure de cogestion étatique, être soi-même victime des dérives liées au pouvoir ou, ce qui peut être encore plus désastreux, faire croire qu'on peut y échapper ! En outre, il ne faut pas s'illusionner sur les perspectives « révolutionnaires » d'un conseil municipal. Pratiquer le « soutien sans participation », c'est une position assez faux-cul et peu dans notre tempéramment (le refus de se salir les mains...). Militer pour l'abstention ou se situer en marge... c'est tomber dans cette marge, perdre localement toute crédibilité, et ôter toute chance aux idées anarchistes d'en gagner, notamment en tant que projet gestionnaire. Alors quoi ?

Pour le lecteur averti, les termes du débat rappelle un peu celui, bien ancien, sur la participation ou non aux structures syndicales et paritaires. Avec l'argument de classe « défense des intérêts immédiats des travailleurs » remplacé par un « défense des intérêts immédiats de la population » moins habituel chez nous...

En tout cas, si l'on considère que la lutte anarchiste ne se mène pas que sur le front du travail, c'est un débat qui mérite d'être ouvert. ♦

COQ'S
(groupe FA de Rennes)

(1) Notons que ce phénomène s'accélère dans notre société, de manière plus ou moins spontanée, en dehors de tout contrôle et de tout processus électoral...
(2) Ici comme dans toute la suite, il peut bien entendu s'agir d'*une* anarchiste rurale.

BORDEAUX
SAMEDI 17 JUIN - 15 h - SALLE HA 32
32, rue du A
débat sur LA PRISON
avec Jacques Lesage de la Haye, Serge Livrozet et Roland Agret
20 h 30
Spectacle avec Roland Agret et Serge Livrozet
A l'initiative du groupe Emma-Goldman de la FA

A LA PETITE SEMAINE

Misère de la philosophie

Malheureux lycéens que la stupidité des examens oblige à exposer en de longs développements fastidieux ce qui peut se dire en quelques mots, infortunés bacheliers en devenir tenus de mettre sous le boisseau des opinions indésirables dans l'école de la République, voici ce que vous n'aurez pu répondre à quelques-uns des sujets proposés pour l'épreuve de philosophie.

« Peut-on tout justifier ? » Oui, sans aucun doute. Une lecture rapide de la collection complète du quotidien *L'Humanité* suffit à le démontrer.

« Quelle est la fonction première de l'Etat ? » Se maintenir par tous les moyens, surtout pour ses conquérants qui se font les théoriciens de son dépérissement.

« L'opinion peut-elle être le guide du pouvoir politique ? » Tout à fait ! Il convient auparavant que le pouvoir politique ait en main les moyens de façonner l'opinion, qui ne demande que ça.

« La science ne fournit-elle que des certitudes ? » Depuis le 6 août 1945 à Hiroshima, ceux qui doutaient de l'existence de la bombe atomique ont répondu oui à la question. Du moins les survivants...

« L'avenir doit-il être objet de crainte ? » Face au désespérant spectacle du monde, on pourrait le supposer. C'est oublier qu'il y a les « casques bleus ».

« Les connaissances scientifiques peuvent-elles servir à lutter contre le fanatisme ? » C'est incontestable ! Mais dans la mesure où le fanatisme se sert également de ces connaissances, cela revient à se mordre la queue.

« Peut-on être indifférent à la vérité ? » Quand il s'agit de sa version bolchevique, la *Pravda*, c'est plutôt nécessaire.

« Une passion sans illusion est-elle possible ? » De longues années de présence dans une organisation libertaire m'amènent à le penser. ♦

FLORÉAL

VIDÉO-SURVEILLANCE

Les polices sont partout, mais la justice est nulle part

La vidéo-surveillance n'a pas attendu la législation Pasqua pour être mise en œuvre dans de nombreux endroits (lieux de travail, magasins, routes...), de nombreuses communes sont déjà concernées ou le seront à court terme.

Pour les espaces publics, le caractère répressif de la vidéo-surveillance n'échappe à personne, surtout si on la situe dans le contexte social actuel et dans l'ensemble des lois, des pratiques sécuritaires, déjà en cours.

Une fois de plus, la primauté d'un pseudo « intérêt général » a pris le pas sur la liberté des individus. Si se balader n'est pas encore un délit, ce n'est déjà plus qu'une liberté « surveillée ».

Le pouvoir renforce son contrôle social sur la population grâce à la mise en place d'un système qu'il est le seul à gérer et où, une fois de plus, il sera juge et partie. Il est illusoire de croire à l'efficacité d'organismes officiels de contrôle (exemple, la CNIL) ou à des « barrières » législatives réglementant les dérives. L'exemple des « écoutes téléphoniques » ou des fichiers informatiques est là pour nous montrer qu'il n'existe pas d'utilisation démocratique de techniques sécuritaires.

La loi sur la vidéo-surveillance n'est pas à amender, elle est à supprimer !

Notre opposition n'est pas uniquement inscrite dans une logique d'atteinte aux libertés individuelles. Nous y voyons aussi un renforcement des outils répressifs en direction des groupes sociaux jugés dangereux ou à risque pour les patrons, les bourgeois ou l'Etat.

La vidéo-surveillance est un instrument employé pour perpétuer une justice de classe qui refuse de voir la petite délinquance comme une conséquence inéluctable d'un système d'injustices sociales. Ce système est incapable d'apporter de réelles solutions à la misère qu'il génère. Il se contente de protéger et de mettre sous surveillance l'« abondance » réservée à une minorité.

Les groupes sociaux jugés indésirables seront les premières victimes des caméras. Plus de SDF, de musiciens de rue, de « bandes » de jeunes, de colleurs d'affiches subversives... Si nous laissons faire, les centres-villes seront nettoyés des indésirables. ♦

LES RELATIONS EXTÉRIEURES de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

RADIO LIBERTAIRE (89.4) PARIS
« Les Chroniques syndicales »
samedi 17 juin - de 12 h 30 à 13 h 30
reçoivent Gilbert Badia
à propos de
LA SITUATION SOCIALE DANS L'EX-RDA

MONTPELLIER

Contre une bavure policière, une manifestation qui dérange

Le 17 décembre 1992, à Prades (Pyrénées-Orientales), vers 6 heures du matin, deux jeunes cambriolent un magasin de vêtements. M. Bucau, gendarme alors au repos, et donc en civil, les surprend. Quelques minutes lui suffisent pour aller chercher son arme personnelle : une arme de guerre. Alors que les deux jeunes tentent de s'enfuir en voiture, il leur tire dessus. Laurent Navarro, 19 ans, est touché : une première fois dans le dos, une deuxième fois à la tête. Il tombe dans le caniveau, mort. Aucun impact de balle n'a été trouvé sur le véhicule. Le gendarme, à deux ans de la retraite, est membre d'un club de tir. C'est un professionnel ! Il apparaît clairement que le gendarme Bucau a tiré sur Laurent avec l'intention de le tuer. Le 16 mars 1995, le tribunal correctionnel rend son verdict : non-lieu pour le gendarme... Aussitôt, la mère de Laurent et quelques proches créent un collectif : le collectif « Colère contre un assassinat et un non-lieu », qui organise alors trois manifestations sur Perpignan et une sur Prades. Le groupe FA de Montpellier, REFLEX et Initiative Solidarité Alternative (association anar montpelliéraine) ont décidé d'aider ce collectif pour l'organisation d'une manifestation sur la ville. Pour nous, il s'agit de dénoncer les bavures policières et surtout la tendance à accentuer les pouvoirs de police (cf. lois Pasqua...). La peine de mort a été abolie mais les flics ont encore le droit de nous tirer comme des lapins dans la rue... Au lieu de s'attaquer aux raisons profondes des malaises et de la misère de notre société — raisons qui risqueraient fort de remettre en cause tout le système —, l'Etat ne sait que s'attaquer aux symptômes (délinquance, immigrés...). C'est pourquoi nous sommes descendus dans la rue le 31 mai.

Du sang sur le tribunal

Rendez-vous était donc pris à 15 h, devant le Peyrou. Petite mobilisation, puisque nous étions entre 80 et 100 personnes. Vers 15 h 30, nous prîmes la direction du Palais de Justice. Là, la mère de Laurent a interpellé le juge qui a rendu le non-lieu, puis des bouteilles pleines de sang ont été projetées sur le tribunal. La manifestation se dirigea ensuite vers la Préfecture de Région puis vers la place de la Comédie, où la liste des victimes de la police a été énoncée. La manifestation s'est ensuite dirigée vers la gare puis de nouveau vers la Comédie. La détermination des gens venus de Perpignan était grande, et la manifestation a eu du mal à se terminer. Même si nous n'étions pas nombreux, nous avons fait beaucoup de bruit (slogans, pétards, sifflets...), et beaucoup de gens se sont arrêtés pour lire les tracts et discuter. Ceci n'était pas fait pour plaire aux autorités. Vers 18 h, une fois la manif. dissoute, les policiers ont suivi les Perpignanais jusqu'à leur bus. Le bus plein, un car de CRS vint lui barrer le passage. Quatre CRS et un inspecteur entrèrent dans le bus et attrapèrent Jérémy, le frère de Laurent, en le bousculant. Plusieurs personnes se sont interposées, et finalement la police embarqua Bernadette (la mère), la grand-mère, la tante de Laurent ainsi que Jérémy. Arrivés au poste, ces derniers eurent droit à un interrogatoire à propos de la manifestation, mais surtout à propos de la participation des anars à celle-ci. Il est à noter que notre présence ne devait pas gêner que les flics puisque plusieurs journalistes (TV et presse écrite) ont posé des questions dans ce sens à Bernadette. Le Parquet a déposé une plainte pour dégradation de bien public (jet de sang) et les quatre personnes arrêtées sont passibles de six mois fermes de prison et de 50 000 F d'amende. Vers 20 h, elles ont été enfin relâchées et ramenées à leur bus, puis ce dernier a été escorté par deux motards jusqu'à la sortie de Montpellier.

Nous n'étions pas bien nombreux à cette manifestation, mais nous avons beaucoup dérangé. D'abord par notre détermination, puis parce que nous avons su sensibiliser les passants. Si Bernadette et sa famille doivent être déférés au Parquet nous serons là pour les soutenir. Nos « chers » dirigeants doivent savoir que nous ne laisserons pas quelques Rambo nous empêcher de vivre et de nous exprimer. Et nous sommes prêts à descendre dans la rue chaque fois qu'il le faudra. A bon entendeur, salut !

NAT (gr. FA de Montpellier)

PARIS : AMNISTIE POUR LES MALADES DU SIDA EMPRISONNÉS

Le jeudi 8 juin, une vingtaine de militants d'Act Up-Paris se sont rendus au ministère de la Justice pour exiger la libération de Hamid Leffad, prisonnier et malade du SIDA, qui demande depuis longtemps une grâce médicale.

Act Up-Paris a déjà alerté le ministère de la Justice sur le cas dramatique de ce malade. Malgré cela, sa grâce lui a été refusée le 9 mars 1995. La seule faveur qu'on lui accorde est de le transférer dans une autre prison. Cela ne changera rien : quelle que soit la prison, les conditions de détention sont insoutenables pour les séropositifs et les malades du SIDA et incompatibles avec un véritable suivi médical.

Les militants d'Act Up-Paris se sont enchaînés aux grilles du ministère et ont jeté du sang sur la façade. Ils ont ensuite manifesté devant le ministère pendant plus d'une heure. Les militants ont ensuite été arrêtés et conduits au commissariat central de police du 18e arrondissement. Cinq militants furent retenus en garde-à-vue. Décidément, la justice refuse de comprendre l'urgence de la libération des malades. Au contraire elle préfère emprisonner cinq malades de plus.

ACT UP-Paris exige : la libération immédiate de Hamid Leffad ; la reconnaissance de l'inégalité biologique devant les peines ; que tous les malades du SIDA bénéficient de l'amnistie 1995 et qu'au-delà de ce contexte particulier, les grâces médicales soient systématiquement acceptées dès qu'un détenu en fait la demande.

ACT UP-PARIS
(tél. : 49.29.44.75)

CHRONIQUE DE L'IMMIGRATION

Jeudi 8 juin : ils nous ont menti — La circulaire signée Pasqua et datée du 5 mai 1995, qui a été obtenue après trente jours de grève de la faim, est demeurée sans effet. A ce jour, aucun parent d'enfant français n'a été régularisé. Les 54 dossiers déposés le 9 mai à la préfecture de Paris sont restés sans réponse.

Il faut donc admettre qu'on a produit une circulaire qu'on n'avait aucunement l'intention de suivre dans le seul but d'arrêter la grève de la faim. Puis, on s'est servi de la presse et des médias pour proclamer unanimement que les parents d'enfants français avaient réussi à obtenir leur régularisation. Cela s'appelle de la manipulation. En vérité, on les a roulés et on a trompé l'opinion.

Vendredi 9 : nous mentiraient-ils encore ? — La circulaire du 11 mai signée Pasqua, qui a été obtenue au bout de trente jours de grève de la faim, et qui devait régulariser les parents étrangers d'enfants français, n'a toujours pas été suivie d'effets.

Cependant, le vendredi 9 juin, une délégation de la Coordination a été reçue au ministère de l'Intérieur par Jean-Claude Barreau, conseiller de l'Immigration de M. Debré comme il l'était de Charles Pasqua. Il leur a assuré qu'une seconde circulaire, plus précise que la première, allait être adressée aux préfets, afin de régler définitivement la situation. Il considère, dit-il, que tous les parents étrangers d'enfants français doivent être régularisés hormis les cas de fraude avérée. Quant aux Algériens, exclus de la carte de résident en vertu de l'article 7 bis de l'accord franco-algérien, ils retrouveront, paraît-il, le régime général.

CLAUDE

RENDEZ-VOUS

CARHAIX-PLOUGUER (FINISTÈRE)
Le groupe Francisco-Ferrer de Lorient organise une soirée sur le thème : « Qu'est-ce que l'anarchisme ? », avec projection de la vidéo *Ecoutez May Picqueray*, le vendredi 23 juin, à 20 h, à la **salle Justice et paix de la mairie de Carhaix-Plouguer.**

LYON
Dans le cadre du « Café libertaire », les groupes de la Fédération anarchiste de Lyon vous proposent, à la **librairie La Plume Noire (19, rue Pierre-Blanc, 69001),** le jeudi 22 juin, à 21 h, une réunion-débat sur le thème : « Avortement, contraception et commandos anti-IVG ».

NICE
Le groupe de la Fédération anarchiste tient ses permanences du mercredi et du samedi, de 15 h à 18 h (voire au-delà), au siège de l'ADCL, **19, rue de Dijon, 06010 Nice (près de la gare principale).**

SAINT-DENIS
Le groupe Poulaille de la FA vous invite à la conférence-débat « Femmes, inégalités des droits », animée par Michel Forst, responsable d'Amnesty International-France et par Nelly Trumel, militante anarcha-féministe, le jeudi 22 juin, à 20 h 30, à la **Bourse du Travail, rue Bobby-Sands (M° Porte-de-Paris), Saint-Denis.**
Pour joindre le groupe Henry-Poulaille de Saint-Denis, téléphonez au **48.20.12.08.**

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON
Vous pouvez prendre contact avec le groupe Bakounine de la FA, en écrivant au **35, allée de l'Angle, Chaucre, 17190 Saint-Georges-d'Oléron. Tél. : 46.76.73.10. FAX : 46.76.82.60.**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Pour contacter la FA sur les Yvelines, écrivez à l'association « **Les Amis du Chat noir turbulent** », **BP 262, 78053 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex.**

« Mots et Musiques » et Radio Libertaire (89.4) présentent :

LA 4e FÊTE de « MOTS ET MUSIQUES »

LUNDI 19 JUIN - 20 h 30 - THÉÂTRE CLAVEL
(3, rue Clavel, M° Pyrénées, 75019 Paris)

avec : Christine AUTHIER • Jean-Michel BRAC • BÉVINDA • Marcel ÉGLIN • Pierre LOUKI • Marc ROBINE • Serge UTGE-ROYO • Marie-Josée VILAR • Sabine VIRET • Jean-Marie VIVIER

Prix des places : 80 et 100 F. Réservation au : 43.84.70.04.

PARIS

Montparnasse-Matignon : la nouvelle ligne des cheminots SNCF

Le 31 mai, à Paris, les cinq organisations syndicales de cheminots (CGT, CFDT, CFTC, FO, FMC) ont appelé à manifester de la gare Montparnasse à l'hôtel Matignon, à la suite d'un décret Balladur visant à officialiser la concurrence sur les lignes SNCF, prévue dans la directive européenne 91/440. Dernier cadeau du Premier « sinistre ».

Au départ, tous les chefs syndicaux sont allés de leurs beaux discours de mobilisation en oubliant que c'est la suite logique du traité de Maastricht. Le tribun de la Fédération Maîtrise et Cadre, à la fin de son intervention, a osé utiliser le « Ni dieu ni maître ». D'après les organisateurs, nous étions 40 000. La manifestation a déambulé gentiment, avec beaucoup de fumigènes dégageant une fumée puante (des torches mal éteintes cramant quelques poubelles !). Les doux rêveurs, que sont les dirigeants syndicaux, pensaient être reçus à Matignon. Mais les CRS faisaient bonne garde, bien avant Matignon, et ceci comme toujours. Ils étaient sur deux lignes espacées, les premiers protégés par ailleurs par des doubles barrières. Notons quelques provocations de la part de cheminots qui lancèrent des torches encores enflammées sur les CRS... Cela eut pour effet de conduire un syndicaliste à vouloir calmer les esprits en leur disant : « *Qu'ils* [les CRS] *étaient comme nous* ». Etant à côté, j'ai répondu : « *Sûrement pas, la preuve* ».

Après la manifestation d'octobre 1993, cette dernière n'a montré qu'un début de mécontentement. A quand une réelle action ?

Pour insuffler des actions plus revendicatives, il serait important que la CNT soit présente. Les agents qui en ont marre des syndicats traditionnels seront les bienvenus lors de l'éventuelle création d'une section CNT.

Un dernier mot : à quand l'abolition du salariat ? ♦

PASCAL JOURDAIN

ETATS-UNIS

Mumia Abu-Jamal ne doit pas mourir

L'ordre d'exécuter Mumia Abu-Jamal a été signé par le gouverneur de Pennsylvanie Tom Ridge. La date d'exécution a été fixée au jeudi 17 août, à 22 heures.
Le mercredi 7 juin, un rassemblement devant l'ambassade des Etats-Unis s'est déroulé en vue de réclamer sa grâce et sa libération.

Mumia Abu-Jamal est un journaliste noir américain et un prisonnier politique — un homme innocent qui a passé treize ans dans le quartier des condamnés à mort. Il s'est fait connaître comme la « *voix des sans-voix* » par ses écrits éloquents et puissants, prenant fait et cause pour les droits des Noirs et des autres opprimés.

Jamal est devenu la cible de la police de Philadelphie, notoirement brutale et raciste, pour son rôle dirigeant dans le Black Panther Party à Philadelphie alors qu'il était adolescent et, plus tard, pour avoir été un partisan de MOVE et un journaliste. En 1981, Jamal a été victime d'un coup monté et accusé du meurtre d'un policier de Philadelphie. Au terme d'un procès truqué, il a été condamné simplement pour ses convictions politiques. Aujourd'hui, les forces « sécuritaires » aux Etats-Unis veulent sa peau. L'ordre d'exécution a été signé juste avant que les avocats de Jamal déposent une demande pour un nouveau procès. Le cas Jamal est devenu le point de ralliement international dans le combat contre la peine de mort raciste. Une mobilisation de masse est maintenant nécessaire ! Tous les opposants à l'injustice raciste doivent se joindre à la campagne urgente pour sauver Mumia Abu-Jamal ! Abolition de la peine de mort raciste aux Etats-Unis !

COMITÉ de DÉFENSE SOCIALE
(BP 202, 75822 Paris cedex 17)

ITALIE
Le n° 2 de *Tutto Squatt*, journal de la Coordination des squatts anarchistes de Turin (Italie), est vendu au prix de 10 F.
Au sommaire : Non à la légalisation des squatts, un nouveau squatt, automne chaud, contre les élections, répression-solidarité.
A commander à : **B.N., BP 54, 83501 La Seyne-sur-Mer.**

PARIS 18e

« Femmes dans la rue, grenouilles au bénitier ! »

Le samedi 10 juin, rue Ordener, à Paris, comme à de nombreuses reprises, une poignée de personnages falots, ivres de Dieu et de bêtises, se sont rassemblés devant une clinique privée pour chanter des cantiques et débiter des stupidités moyenâgeuses sur le droit à la vie de pauvres petits embryons.

De l'autre côté de la rue, séparés des allumés par un cordon de gardes mobiles, nous étions environ trois cents à exprimer notre attachement à un avortement libre et gratuit, ainsi que notre opposition à toutes les formes d'intégrisme.

Voyant que ces bougres s'obstinaient à chanter — ne s'arrêtant que de loin en loin pour laisser le « gourou » Xavier Dor débiter des niaiseries haineuses et fascisantes dans son mégaphone — quelques unes et quelques uns d'entre nous eurent l'idée de les bombarder d'œufs, puisque nous ne parvenions pas à les convaincre de déguerpir par la seule vertu raisonnante de nos slogans.

Au bout d'un moment, protégés par la maréchaussée, le petit groupe d'intégristes se déplaçait vers un autre coin de la rue. Comme les gardes mobiles voulaient nous empêcher de le suivre, nous fîmes le tour du pâté de maisons — en profitant pour acheter des stocks d'œufs aux épiciers du quartier — pour continuer notre rassemblement.

Une véritable pluie d'œufs s'abattit sur les « grenouilles de bénitier », qui nous en retournèrent quelques-uns (aimablement fournis à leur groupe par le Franprix du coin), avant d'être conduits dans le métro *manu militari* par les gardes mobiles. Au passage, une de ces militantes pour le droit à la connerie nous lança un « *à samedi prochain !* », que nous nous empressons de retransmettre ici à ceux qui se sentiraient l'envie de se lever tôt le week-end.

A mon tour, je leur donne rendez-vous à « samedi matin » et à tous les samedis matins du monde, si cela s'avère nécessaire.

« *Ah ! si Marie avait connu l'avortement, on n'aurait pas connu tous ces emmerdements.* » Au-delà de l'absurdité de ces personnages, c'est tout un monde hostile au bonheur, ici et maintenant, dont le retour se dessine auquel nous devons aujourd'hui nous opposer... Un monde mesquin d'agneaux qui se tondraient eux-mêmes à la grande joie de quelques pontifes ; un monde où la peur de vivre obligerait à repousser dans l'autre monde l'espace de la jouissance.

Contre ce monde d'ennui et de soumission, nous nous opposerons encore et encore. Et tant pis si on doit se lever tôt chaque samedi. ♦

ALAIN L'HUISSIER
(gr. La Villette - Paris)

(Lire « Colère », p.8)

BELGIQUE
Exposition Maximilien Luce (peintre anarchiste) jusqu'au 30 juillet
•
Musée des Sciences
Domaine de Parentville
227, rue de Villers
6010 Couillet (Charleroi)
•
Du lundi au vendredi de 9 h 3 à 17 h 30
Le dimanche de 10 h à 18 h.
A l'initiative de l'Université libre de Bruxelles

Dans le cadre de notre hors-série « Spécial 1000e numéro », nous vous avions présenté divers journaux anarchistes publiés de par le monde. Faute de place, certains n'ont pu y figurer.
A la suite de la présentation dans le ML n° 1001 d'*Umanita Nova* (hebdo de la FA italienne), voici aujourd'hui un aperçu du journal syndicaliste révolutionnaire américain : *The Industrial Worker*, de la revue italienne : la *Rivista Storica dell'Anarchismo* et de deux journaux de l'ex-URSS, *Priamœ diéistvié* et *Anarkhia*.

THE INDUSTRIAL WORKER

The Industrial Worker a débuté sa parution en 1909 comme organe hebdomadaire des Industrial Workers of the World pour l'Ouest des Etats-Unis (Solidarity était l'organe de l'Est, et les deux journaux ont fusionné à la fin des années 20). Nous avons maintenu la publication depuis cette date, sauf interruption quand nos administrateurs étaient emprisonnés, nos bureaux brûlés par les milices ou la police, le journal interdit de diffusion par la poste... *The industrial Worker* était édité au départ à Spokane (Etat de Washington). Après que huit administrateurs eurent été arrêtés (chacun après la réalisation d'un seul numéro), et la totalité de la livraison du 10 décembre 1909 confisquée par la police, le journal déménagea pour Seattle (Etat de Washington), puis pour Chicago (Illinois).

The Industrial Worker est maintenant édité mensuellement depuis Chicago. The Industrial Worker est la voix du syndicalisme révolutionnaire en Amérique du Nord et dans les îles britanniques. Chaque numéro contient des nouvelles des campagnes et autres activités organisées par les IWW, des luttes ouvrières internationales, des appels à la solidarité émanant de différentes parties du monde, des commentaires sur les attaques internationales contre la vie, le travail et la condition sociale des travailleurs... De temps en temps, le journal publie aussi des articles satiriques sur les vieux traîtres (bureaucrates syndicaux), les pilotes du ciel (prêcheurs), les ploutocrates (patrons) et les « politricheurs » (politiciens) qui ont pour but de rendre ce monde — qui pourrait être un si bel endroit où vivre et travailler — un enfer vivant.

The Industrial Worker est depuis toujours une voix en faveur du militantisme, de l'action directe, de la solidarité et du syndicalisme révolutionnaire. *The Industrial Worker* ne s'est jamais limité, ni même concentré, sur les luttes des IWW, le journal exprime sa solidarité avec toutes les luttes des classes travailleuses pour le droit à l'organisation, pour la sécurité au travail, pour la baisse des horaires, pour un plus grand partage des richesses que nous produisons. Mais *The Industrial Worker* souligne aussi le besoin de (ré)organiser le mouvement ouvrier sur une base entièrement différente, d'abolir le salariat et de mettre toute la production sous le contrôle des travailleurs.

Sous le titre de chaque numéro, on trouve trois mots qui résument le but de *The Industrial Worker* : « *Education, Organisation, Emancipation* ». *The Industrial Worker* (et les Industrial Workers of the World) continueront le combat jusqu'à ce que les travailleurs aient assuré leur émancipation.

Notre numéro de mai se trouve être le n° 1579. Mais vous nous rattrapez rapidement. Félicitations pour avoir franchi ce jalon. Nous attendons avec impatience de poursuivre avec vous le combat pour la liberté et la justice.

In solidarity.

JON BEKKEN
(administrateur de *The Industrial Worker*)

RIVISTA STORICA DELL'ANARCHISMO

La *Rivista Storica dell'Anarchismo*, née en 1994, vient de sortir son troisième numéro, consacré à la participation des anarchistes à la lutte antifasciste. Les deux numéros précédents traitaient des anarchistes face à la Première Guerre mondiale, de la pensée de Godwin, de l'influence de Proudhon sur le socialisme italien, de l'anarchisme américain, de l'antimilitariste hollandais Domela Nieuwenhuis, ainsi que l'histoire locale (révoltes de la fin du XIXe siècle en Sicile et en Toscane), et des rapports entre histoire culturelle et histoire politique d'une part, entre anarchisme et milieux artistiques d'autre part. La revue propose aussi des comptes rendus de livres traitant de l'histoire du mouvement libertaire et de fonds d'archives sur l'anarchisme. Les prochains numéros seront organisés autour d'un thème central, tout en laissant une large place aux intérêts immédiats des participants.

La revue est née d'un débat ancien rassemblant des historiens (non exclusivement anarchistes) et des militants, dans le souci de conjuguer passion et rigueur dans l'élaboration d'un point de vue critique sur l'histoire du mouvement libertaire.

***Rivista Storia dell'Anarchismo* c/o Biblioteca franco-Serantini, CP 247, 56100 Pisa (Italie).** Abonnement annuel (deux numéros) : 50 000 lires, à Biblioteca franco-Serantini soc. cop. a.r.l., CCP 11268562, Largo Concetto Marchesi, 56124 Pisa.

PRIAMŒ DIÉISTVIÉ et *ANARKHIA*

Depuis la pérestroïka, de nombreux journaux et revues anarchistes sont édités en ex-Union soviétique. Nous n'en citerons pour exemple que deux, dont quelques articles sont parus dans *le Monde libertaire* (n° 989 : « A qui servent les présidents ? » ; n° 990 : « Le piège du nationalisme » ; nos 993 et 994 : « Lutte en usine »).

Le premier, *Priamœ diéistvié* (Action directe) est une revue anarcho-syndicaliste éditée par le Groupe des anarcho-syndicalistes révolutionnaires (GRAS), de Moscou, dans laquelle on trouve des articles divers traitant aussi bien du fascisme, de l'antisémitisme ou du nationalisme en ex-URSS que des moyens de lutte au travail.

Le deuxième, *Anarkhia* (Anarchie) est édité par l'organisation de Gomel de la Fédération anarchiste de Biélorussie (FAB), qui aborde des sujets théoriques ou d'actualité en ex-URSS.

Ces deux organisations, GRAS et FAB, sont fédérées au sein de la Fédération des anarchistes révolutionnaires (FRAN) qui comprend de nombreux autres groupes éditant aux-mêmes leurs propres publications, dont le bulletin *A-Info*, publié par l'Initiative des anarchistes révolutionnaires (IREAN), de Russie. ♦

LES HEURES SOMBRES DU MOUVEMENT OUVRIER

« Syndicats nous voilà ! Vichy et le corporatisme »

Jean-Pierre Le Crom - éditions de l'Atelier

Aujourd'hui, comme toujours, certains veulent supprimer la lutte des classes, tout au moins l'étouffer, faire comme si elle n'était pas inhérente au système du salariat. A ceux-là, nous recommandons particulièrement la lecture du livre de Jean-Pierre Le Crom : *Syndicats, nous voilà ! Vichy et le corporatisme*. Bien sûr, tous les autres sont aussi invités à lire un ouvrage à mettre en bonne place aux cotés du livre référence sur l'époque : *La France de Vichy*, de Robert O. Paxton. Ce dernier signe logiquement la préface du livre.

Comme nous le rappelle Jean-Pierre Le Crom, dès la Libération « *...les enjeux de la mémoire étaient tels que l'analyse scientifique fut souvent monopolisée par des auteurs de sensibilité communiste qui nous expliquaient que la collaboration syndicale au régime de Vichy devait être considérée comme un épiphénomène...* ».

Au travers des péripéties juridiques d'un texte, *la Charte du travail*, nous constatons que Vichy ne fut ni une parenthèse, ni un bloc monolithique. Des hommes de plusieurs tendances politiques et syndicales se sont retrouvés aux côtés du maréchal Pétain pour construire « *une nouvelle société* ». Leurs confrontations ont fait qu'ils se sont neutralisés, mais il existe encore dans le Droit du travail et dans des pratiques des éléments qui ont perduré.

L'idéologie de départ vers la collaboration chez les syndicalistes, c'est le corporatisme : « *...on peut situer la naissance d'une doctrine corporatisme française dans les années qui suivent la Commune de Paris. Deux courants d'idées principaux — le catholicisme social et le solidarisme — bien que politiquement distincts s'en réclament de manière plus ou moins explicite... La crise de 1929, les faiblesses du parlementarisme favorisent la recherche d'une troisième voie entre le libéralisme et le socialisme. Dès lors, la question du recours au corporatisme va se poser dans de nombreuses sphères de la société... Au sein de la CFTC, dont les statuts font explicitement référence à la doctrine sociale de l'Eglise, un intense travail de réflexion prospectif, assez confus, est mené pour concilier liberté et organisation. A la CGT ou chez les socialistes, la révision du marxisme et le nouveau culte du Plan favorisent, chez une partie des militants, des convergences inavouées avec certains aspects du corporatisme...* »

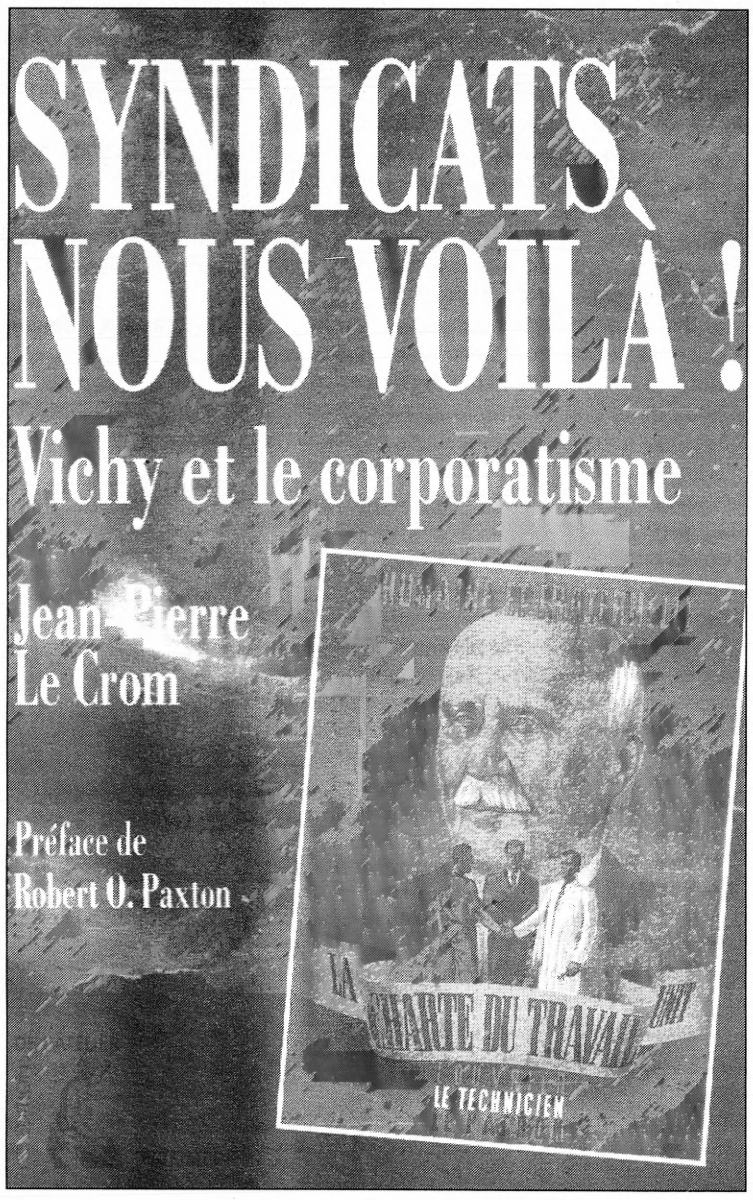

Nous voyons bien que le corporatisme fut un des grands débats de 1936. Certains pensaient créer, par l'association des corporations, un mouvement capable de s'opposer aux monopoles industriels. D'autres y voyaient l'étouffement des libertés individuelles et à la main mise de l'Etat.

La CFTC a s'en doute mené, pendant l'année 1936 et suivantes, une réflexion plus importante que la CGT. Le livre nous fait suivre cette démarche interne qui aboutira à une situation plus claire à la CFTC qu'à la CGT. Elle ne voudra en aucun cas participer à la mise en place de *la Charte du Travail*, qui supprime les confédérations pour les remplacer par un syndicat unique. Et, Jean Péres, secrétaire fédéral de la Métallurgie, qui ralliera le régime de Vichy, alors qu'il fut celui qui a orienté la CFTC, dominée par les employés dans les années trente, vers des positions proches de la culture du monde ouvrier. Il est celui qui a participé en 1935, aux côtés de la CGT, aux grèves unitaires de la Métallurgie de Saint-Etienne.

Du côté CGT, René Belin, secrétaire confédéral, sera ministre de la Production Industrielle et du Travail. Comment comprendre que ce soit ces militants qui rejoignent Vichy ?

Sans tomber dans l'excès : les syndicalistes ralliés ne furent jamais très nombreux, Jean-Pierre Le Crom nous décrit le parcours de responsables importants de la CGT.

« *...sauf à rentrer totalement dans la clandestinité — mais qui y songe en 1940-1941 —, le maintien des liens* minima *avec Vichy apparaît naturel pour faire avancer un dossier, régler un problème de salaires ou de statuts, l'Etat sert toujours d'interlocuteur... Deux sensibilités participationnistes peuvent être dégagées. Une première regroupée à Paris autour de Marcel Déat et du Rassemble-ment national populaire. C'est une équipe de politiques qui prônent ouvertement la collaboration avec les nazis. Plus syndicalistes dans leur comportement, les seconds s'appellent les Fédéraux car ils se recrutent essentiellement dans les fédérations anciennement affiliées à la CGT... ce qui les fascine ce n'est pas la tradition rénovée, le corporatisme mis au goût du jour, c'est bien la représentation d'un Etat dépolitisé, au dessus des classes...* ».

A l'échelon du bureau confédéral, aucun militant ne suivra Belin. A la commission administrative, sur les trente-cinq membres élus en 1938, le rapport des forces s'établit à quatorze militants engagés dans les institutions du régime contre huit, la position des treize autres étant inconnue. La plupart des responsables des fédérations ont participé assez activement au système sans qu'on puisse, sauf pour certains, savoir quel est le degré d'adhésion véritable.

Au-delà des noms, nous nous questionnons sur le chemin de militants syndicaux. Les mécanismes de réflexions menés à l'intérieur de la CFTC nous permettent, par exemple, de mieux appréhender les acteurs du catholicisme social dans toute leur diversité. Le suivi des divers comités instaurés dans le cadre de *la Charte du Travail*, et du succès qu'ils obtinrent auprès des militants montrent les contradictions en jeux. Il est vrai que la présence dans certaines institutions permettaient une bonne couverture pour des actions de Résistance. Il y avait aussi les comités « patates », comités sociaux d'entreprise, dont le succès s'explique par leur utilité dans la situation économique désastreuse créée par la guerre et l'Occupation. La sous-alimentation est un problème numéro un des Français.

Enfin, l'attention portée sur trois départements (Maine-et-Loire, Rhône et Nord) nous éclaire sur la diversité des situations.

Certes, il reste difficile à un historien de toucher la réalité de près à partir de textes d'archives, d'arbitrages de décrets ou de sources des renseignements généraux. Etre en situation ne s'improvise pas, et nombreux sont sans doute les militants qui n'apparaissent dans aucune archive. Le travail mené avec cet ouvrage comble tout de même un manque important. Il doit être pour tous les syndicalistes une étude de comportements et de stratégies des plus précieux.

Quant à la période de purification, d'autres batailles viendront prendre le relais des précédentes. Comment expliquer, en effet, l'acharnement des syndicalistes communistes à l'adresse d'anciens unitaires ayant quitté le Parti communiste ou à l'égard de syndicalistes révolutionnaires, en particulier ceux qui participent à la revue *la Révolution prolétarienne* ?

D'autres réflexions et enseignements sont à retirer de l'étude de cette période, en particulier pour nous anarchistes. En effet, les références à Proudhon sont assez fréquentes chez les néo-syndicalistes, Parisiens ou Fédéraux confondus. Par anti-parlementarisme ?, par vision tronquée ? peut-être... Comment Proudhon peut-il être si peu clair ? Il y a aussi les militants anarchistes ou anarcho-syndicalistes qui, à partir de pacifisme, de luttes contre les monopoles... sont tombés dans le soutien au pire des Etats qui soient.

Vichy parenthèse ? La notion de salaire minimum, les grilles de classification, le rôle spécifique de l'encadrement reconnu par la création d'un deuxième puis d'un troisième collège lors des élections professionnelles ont connu un début d'application sous Vichy. Sur le plan des institutions, les comités de sécurité, les services médicaux et sociaux rattachés au comité d'entreprise. Dans certaines entreprises la notion de famille ouvrière est aussi très présent aujourd'hui. Une partie importante de l'histoire du syndicalisme vient d'être mise à jour, il serait d'ailleurs intéressant de comparer cette histoire des structures collectives et à travers elles des militants qui les font vivre avec une histoire des conflits individuels patrons-salariés telle que peut la révéler les jugements des prud'hommes. ♦

CHRISTIAN VÉRON
(individuel FA de Nantes)

N.B. : *Syndicats nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, de Jean-Pierre Le Crom, éditions Fayard. 410 pages. Prix : 190 F. En vente à la librairie du Monde Libertaire au prix de 190 F (ajoutez 10% de frais de port). Chèque à l'ordre de Publico.

Souscription pour de nouveaux locaux RL et ML

Simon CABASSO 100,00 + 200,00 / Gérard CHAOUAT 100,00 / Françoise COLIN - bar Le Maldoror 500,00 / Robert CHARDEL 1 000,00 + 1500,00 / Michèle CALLET 150,00 / Jean CAILLOT 200,00 / Anne CHAUVIN et Marc DESBORDES 2 000,00 / Simone CHAMBON 300,00 / Paul CERLES 150,00 + 200,00 / Patrick COADIC 100,00 / Bernard CHARMETANT 100,00 / Claudette CHEBER 100,00 / Kharinne CHAROV 100,00 / Guy CAVALIER 3 000,00 / Geneviève CAPELLE ? / M. et Mme CHOUMARA 1 000,00 / Madeleine CHATELAIN ? / Ronald CREAGH 200,00 / Danièle CORET 250,00 / Thierry CLAIR-VICTOR ? / Sylvain COUCHARRIERE 100,00 / Nicolas CHANCLOU 400,00 / Jean-Luc COEDIC 100,00 / Jean-Pierre CAROLFI 50,00 /

11 900,00

Fabien DELANNOY 1 000,00 / Danièle DEFONTAINE 200,00 / Gilbert DAVI 500,00 + 500,00 / Pierre DAGUET 500,00 / Philippe DABRIGEON 100,00 / Guy DESCHAMPS 400,00 / Christian DELPEYROUX ? / Marcelle DIGUE ou Michelle BARREAU ? / Marie-Noëlle DEREYER 200,00 / Marie-Françoise DUTHU 100,00 / William DARDE 50,00 / Robert DITTE 100,00 / Serge DOMKOFF 100,00 / (« ? » signifie que le montant n'est pas précisé.)

3 750,00

(suite de la liste au prochain numéro)

Notre dernier autocollant

Le groupe Ne Plus Subir (Moselle/Bas-Rhin) a édité l'autocollant ci-contre (format A6).
Prix : 10 francs les 5 exemplaires ; 40 francs les 50 ex. et 70 francs les 100 ex.
Chèque à l'ordre de **Ne Plus Subir, BP 58, 67260 Sarre-Union.**

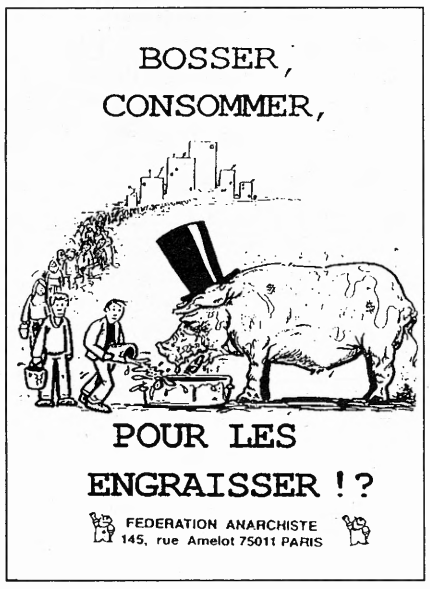

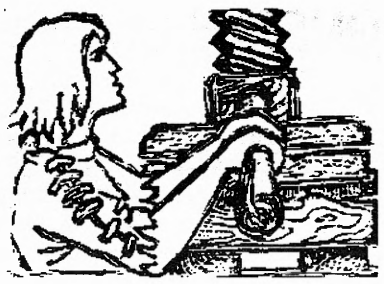

POLAR

« Justice sanglante »

Thomas de Quincey - éd. José Corti

La vérité a un destin posthume. Certains livres également. D'un bond par dessus le temps, ils jettent un éclair vers le futur, se referment et tombent dans l'oubli. De Thomas de Quincey, les deux livres les plus lus sont *Les Confessions d'un opioman* et *De l'assassinat considéré comme un des beaux arts*. L'œuvre romanesque est généralement moins connue.

La parution de *Justice sanglante* constitue donc un événement. C'est un polar visionnaire, et le tout premier du genre. L'efficacité du procédé (le livre se lit d'une traite) n'est cependant pas l'essentiel de ce qu'il faut en retenir : la vengeance est un bon sujet, surtout lorsqu'elle est sanglante... et dans le livre, elle l'est horriblement. Le vrai catalyseur du livre est une posture devant la vérité, un devoir de justice dont on ne déroge pas et surtout la parfaite connaissance des rouages de la société bourgeoise, de son cynisme, de ses lâchetés.

A peu près tous les romans de de Quincey gravitent autour de la même proposition : celle d'une vengeance rendue légitime par la violence bourgeoise ; et chacun d'entre eux apporte un éclairage qui vient compléter la lente reconstitution du crime social. Les vengeurs de de Quincey sont toujours des individualistes (cf. *La nonne militaire d'Espagne*), des êtres qui œuvrent au rétablissement de la vérité mais d'abord pour eux-mêmes. Et c'est sous cet aspect que sa pensée reste des plus modernes. C'est à juste raison que Kafka est cité dans la postface, lui qui n'a rien fait d'autre que d'exhumer les fondations du mal. Mais là s'arrête la comparaison, car c'est en extraverti affirmé que de Quincey aborde la question. Le danger que représente pour une société l'utilisateur de certaines drogues n'est pas qu'il puisse y ruiner sa santé mais qu'il développe une lucidité telle qu'une fois pour toutes, il en voit les mécanismes dans la transparence de son rêve. Le penseur subversif, donc, est moins celui qui profère le diktat d'une vérité réelle que celui qui déconstruit patiemment les mécanismes de l'imposture et qui, dans le travail de la déconstruction, rend au regard critique une puissance libératrice qui s'était assoupie.

De Quincey, en maître tacticien qu'il est, joue de l'écriture comme d'un art martial. Il y aurait beaucoup à dire sur l'influence qu'exerça la drogue sur sa pensée. Il est clair en tout cas, et tout particulièrement dans ce livre, que l'extrême rapidité avec laquelle s'exerce la violence lui sert à nourrir un ralenti par l'effet duquel s'installe une vision claire de la réalité, de ses fondements sordides et un espace de vraie liberté. Dans un court essai publié il y a quelques années par Gérard Lebovici, *Tuer n'est pas assassiner*, Edward Sexby posait d'une autre façon la brûlante question de la désobéissance civile et de l'exécution des bourreaux légaux.

Un texte de la même veine et qui malheureusement n'a point été réédité. Dans une période de manipulation systématique comme celle que nous traversons actuellement, où la première urgence est de retrouver des repères sciemment brouillés ou désormais manquants, de tels livres sont d'une totale utilité. Car certes, le plat de la vengeance se consomme froid, mais seulement pour celui qui, comme l'écrivait H. Michaux, « *à défaut de soleil sait mûrir dans la glace* ».

Traduit de l'anglais par Roger Kann, fiche technique en première page, postface de Grevel Lindop, une très jolie maquette et le plaisir de lire un grand texte. ♦

CLAUDE MARGAT

Associations

CRESSELY : FÊTE DE SOUTIEN AUX « AMIS DU CHAT NOIR TURBULENT »
Le samedi 17 juin, de midi à l'aube du lendemain, une fête de soutien à l'association des « Amis du Chat noir turbulent » se déroulera au lieu-dit **La Deuxième carrière, à Cressely.**
Au programme : pique-nique végétarien/barbecue, soule (sorte de rugby pratiqué au Moyen-Age), concert accoustique (amenez vos instruments), débats. Participation : 50 F.
« Les Amis du Chat noir turbulent », BP 262, 78053 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex.

LILLE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CENTRE CULTUREL LIBERTAIRE
Les adhérents et sympathisants du CCL Benoît-Broutchoux sont invités à participer à l'AG qui se déroulera le samedi 17 juin, à partir de 14 h 30, au **CCL, 1-2, rue Denis-du-Péage (M° Fives), à Lille.**

MONTREUIL : MEETING-CONCERT POUR « LE KIOSK »
Le dimanche 18 juin, à partir de 19 h, le **bar associatif de Montreuil (Le Vendémiaire, 33-35, rue François-Arago [M° Robespierre]. Tél. : 42.87.48.26)** accueillera The Informers et Oï Polloï (Écosse). Tables de presse dès 18 h.

PARIS : « LE KIOSK »
L'info-shop « **Le Kiosk », passage Dumas (face au 21 ter, rue Voltaire) M° Nation ou Boulets-de-Montreuil** (où l'on trouve livres, journaux, fanzines, revues, BD, disques, cassettes, CD, T-shirts...) est ouvert du mercredi au samedi, de 14 h à 19 h.

LILLE : PAËLLA CÉNÉTISTE
L'Union locale des syndicats CNT-AIT organise une grande paëlla révolutionnaire le samedi 24 juin, en soirée, dans le cadre verdoyant du **Centre social « Mosaïque » à Fives.** Le repas (apéro, paëlla, salade et dessert) est fixé à 40 F. Gratuit pour les enfants de moins de six ans. Chèque à l'ordre de l'Union locale CNT. Retenez votre place en écrivant à : **CNT, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille.**

PARIS : « ANIMALE »
L'association « Mots et Musiques » vous invite à assister au récital de Catherine Le Forestier, *Animale*, qui se déroulera du 14 au 20 juin, à 20 h 30, à l'**Espace Lautrec, 11, rue André-Antoine, 75018 Paris.** Réservation : 42.23.39.65. Entrée : 50 F.

FONTENAY-SOUS-BOIS : « AFFAIRE PELTIER »
Le Comité de soutien aux Indiens des Amériques (CSIA) organise une soirée d'information sur l'« affaire Peltier », le mercredi 21 juin, à 21 h 30, au **cinéma Le Kosmos, 243 ter, avenue de la République.** Projection du documentaire *Incident à Oglala* (1992 - 1 h 32), de Michæl Apted, suivie d'un débat avec Bobby Castillo (Apache chiricahua) et Kathy White Eagle (Cherokee), membres de l'American Indian Movement.

ORLÉANS : RÉTENTION ET PROCÈS PASQUA
Le vendredi 23 juin, à 9 h, Kassoum Ba et Jean-Pierre Perrin, passeront en procès devant le **Tribunal correctionnel d'Orléans,** sur plainte de Charles Pasqua, pour avoir « *diffamé la police* » en distribuant, le 8 mai 1994, un tract du Collectif-Égalité dénonçant l'implantation à Orléans d'un centre de rétention judiciaire (30, rue Basse-d'Ingré). L'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés d'Orléans vous invite à venir nombreux les soutenir.
ASTI, BP 5355, 45053 Orléans cedex 01. Tél. : 38.62.31.08. Fax : 38.42.00.58. Permanences : le mardi de 18 h à 19 h 30 et le jeudi de 15 h à 17 h, au **14, rue Sainte-Anne.**

RENNES : « COMMUNE LIBRE DE VILLEJEAN »
La « Commune libre de Villejean » organise une université d'été, du 26 juin au 1er juillet, à l'**université Rennes II, 6, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes.**
A l'occasion de forums (tous les matins, de 10 h à 12 h, dans l'amphithéâtre Chateaubriand) seront abordés les thèmes de l'« éducation » (lundi et mardi), du « travail » (mercredi), des « médias » (jeudi), des « différences, minorités et du corps social » (vendredi). Synthèse de l'ensemble le samedi. Ces forums seront complétés par des ateliers de travail (en après-midi, de 14 h à 17 h).
Les débats seront doublés par une présence artistique : exposition peinture, exposition de photos de la rue du Dragon ; cinéma-vidéo sur le DAL (*L'yeux ouvert*), *La Haine* (sous réserve), théâtre avec la pièce *Parkman Maos* par la Compagnie du Théâtre de Valence, la troupe Sentimental Boureau, les créations Amphi-théâtre, Hamlet Machine et Smoke Bovary (sous réserve) ; concerts avec la chorale Mosaïque (le 27 juin, à 21 h), les Fabulous Trobadors (rap toulousain - sous réserve), rock, rap, reggae, techno... ; débats avec J.-P. Domecq, critique d'art et critique littéraire. A publié *Artistes sans arts*. Fête de cloture le 1er juillet avec *fest-noz* hall B et *rave* pôle Langues.
Pour plus de renseignements : **99.33.50.81.**

ESSONNE : « CNT ÉDUCATION 91 INFOS »
Le bulletin (4 pages) du syndicat CNT de l'Éducation de l'Essonne vient de paraître. Au sommaire : l'inspection, les CES, l'école Bonaventure d'Oléron, le corps des professeurs d'école... Pour vous le procurer le bulletin (contre un timbre à 2,80 F), écrivez à : **CNT-Éducation 91, 3, rue de l'École, 91000 Évry. Tél. : 60.79.32.44 ou 69.01.10.94**

BELGIQUE : MANIF. ANTIRACISTE A LA LOUVIÈRE
Samedi 17 juin, 14 h, manifestation contre le racisme et le fascisme. Départ : parking de la gare de La Louvière.
Front antifasciste de la région du Centre, 36, rue Albert 1er, 7100 La Louvière (Belgique).

FORUM de la LIBRAIRIE du MONDE LIBERTAIRE
(145, rue Amelot [M° Oberkampf], 75011 Paris)
SAMEDI 17 JUIN - 16 h 30
avec HENRIETTE WALTER
autour de son livre
« L'AVENTURE DES LANGUES EN OCCIDENT »
(éditions Robert Laffont. Prix : 149 F)

FACE AUX COMMANDOS ANTI-AVORTEMENT

Colère

COLERE, oui, face aux opposants qui poursuivent leur croisade anti-avortement en France, en redoublant de plus belle en cette année anniversaire des vingt ans de la loi dite Veil : déjà vingt actions en 1995.

Colère, oui, car ils obtiennent même l'autorisation de manifester (une treizième fois) devant la clinique Ordener, donnée par Philippe Massoni, préfet de police de Paris, au mépris de leur part et de sa part (le préfet) de la loi Neiertz condamant le délit d'entrave à l'IVG.

Colère, encore, quand Clara Gaymard est nommée à la tête du service des droits des femmes. C'est la fille de Jérôme Lejeune, bien connu de Laissez-les-Vivre, décédé l'an dernier, avec une floppée de titres : membre de l'Académie pontificale des Sciences, professeur de génétique, docteur honoris causa de l'université de Pampelune (centre intellectuel de l'Opus dei, dont il était membre). Jérôme Lejeune, par ailleurs, fonda La Trêve de Dieu, lors de la visite du pape en Alsace en 1988. « *Il fut hébergé dans l'abbaye de Fontgombault, dans l'Indre, où séjournèrent aussi des activistes de l'OAS et un certain Paul Touvier. Aujourd'hui, ses héritiers, parmi lesquels son propre gendre Hervé Gaymard, aujour-d'hui secrétaire d'Etat (RPR) chargé des Finances* [...], *viennent déposer au ministère de l'Intérieur et au Conseil d'Etat le projet de création de la Fondation Jérôme Lejeune, qu'ils cherchent à faire reconnaître d'utilité publique.* » (1) Cette Clara Lejeune-Gaymard a son service rattaché au ministère de la Solidarité entre les générations (pour ne pas dire « famille ») de Colette Codaccioni : les droits des femmes sous la coupe de la famille !

Les femmes réagissent. La grande majorité des associations fémnistes se rassemblent à la Maison des Femmes (2) en une coordination, convoquant une-conférence de presse le 9 juin, pour lancer la riposte.

Le 10 juin, le collectif unitaire du 18e arrondissement et la CADAC (3) organisent un contre-rassemblement face aux cantiques de Xavier Dor et de SOS Tout-Petits, devant la clinique Ordener.

Le 20 juin, la CADAC organise un meeting pour les droits des femmes et contre la remontée de l'ordre moral, à l'occasion du procès, le 22 juin, de Xavier Dor et de six de ses acolytes à Nanterre. En effet, le 22 mars, ceux-ci s'étaient permis de rentrer dans le centre d'IVG de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart (Hauts-de-Seine), pénétrant même dans la salle où se faisait un avortement. Le 20 avril, une alerte à la bombe menaçait le centre d'IVG. Aux Etats-Unis, leurs comparses tuent les médecins qui pratiquent des avortements.

Lors du meeting de la CADAC, prendront la parole : Joëlle Brunerie-Kaufman, médecin gynécologue du CIVG de l'hôpital Béclère ; Paul Cesbron de l'Association nationale des centres d'IVG et de contraception (ANCIC) ; Christine Delphy de la revue *Nouvelles questions féministes* (sur les aspects des droits de la personne) ; Hélène Hernandez de la Fédération CRC Santé-Sociaux (celle-ci se portant partie civile en défense des conditions de travail du personnel hospitalier), Hervé Le Bras, directeur de l'Institut national des études démographiques (INED) ; Nadia Monteggia, jounaliste (sur la radiographie des commandos anti-avortement), le Mouvement français pour le planning familial des Hauts-de-Seine en soutien au centre d'IVG ; Luce Petitjean de Ras l'Front ; Maya Surduts de la CADAC et Christian Terras, rédacteur en chef du journal *Golias*.

Un meeting de mobilisation donc, comme d'autres organisés en riposte aux actions commando et autour des procès : Lyon, Roanne, Bourg, Le Mans... dans lesquels hommes et femmes se retrouvent pour défendre un droit fondamental, celui de maîtriser sa fécondité.

Les femmes n'ont pas fini d'être en colère. ♦

H.H.
(gr. Pierre-Besnard - Paris)

(1) *L'Humanité* du 23 mai 1995.
(2) Maison des Femmes, 8, cité Prost, 75011 Paris.
(3) Coordination nationale des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris. Tél/fax : 43.56.36.48.

PARIS
meeting de la CADAC
mardi 20 juin à 20 h
17-19, rue Traversière (12e), M° Gare-de-Lyon.

LE MANS
soirée info festive du Comité de vigilance
contre les commandos anti-IVG
mardi 27 juin à 20 h 30
salle B du Palais des Congrès.
Témoignages et débats sur l'IVG en France et dans le monde, chansons avec Les Elles (groupe), exposition et tables de presse féministes. Entrée libre.

Rectificatif

Deux erreurs ont été faites dans l'article « Gérons la ville nous-mêmes ! », de Bertrand Dekoninck (ML n° 1003).
A la présidentielle, J.-M. Le Pen a fait 15% sur Lille (et non 10).
Pascal Cobert n'est pas tête de liste des Verts aux municipales à Lille, mais en septième place. La liste est conduite par Dominique Plancke.

Mobilisation cannabique lors de l'« Appel du 18 joint »

Paris, dimanche 18 juin, 16 h, rassemblement sur la grande pelouse à proximité de la Halle de la Villette (19e arr.)

Montpellier, dimanche 18 juin, 18 h, rassemblement sur l'esplanade Charles-de-Gaulle (bout de la Comédie)

L'ACTUALITÉ du cannabis, depuis un peu plus d'un an, n'est décidément pas triste.
On le constate au niveau de l'Etat et de l'administration. Alors que l'affaire était enterrée depuis 1970, tout s'est accéléré lorsque Pasqua a lancé un nouveau débat sur les drogues, et en particulier sur les drogues douces. Rattrapé par sa propre majorité et son électorat, ce débat national tant promis est enterré dans une commission. Ses membres sont bien choisis, et les conclusions du rapport de ladite commission ne laissent pas paraître un grand suspens. A la tête de cette commission, on trouve le professeur Henrion, gynécologue de profession, catholique et gaulliste notoire. Le gouvernement se déchargeait ainsi sur une commission qu'il pensait bien ficelée. Seulement voilà, au moment où commence les auditions publiques, les opinions varient, et contre toute attente, une majorité se prononce pour une certaine forme de dépénalisation. Les deux policiers, Michel Bouchet et Gilles Leclair, menacent alors de démissionner, et réussissaient à faire en sorte que les membres de la commission demeurent discrets. Mais malgré l'honorable effort des pandores, deux autres commissions (le Comité d'éthique et la Commission de consultation des jeunes) tendent à pencher vers une forme de dépénalisation. Les politiciens de droite comme de gauche feront en sorte que ces dérapages politico-administratifs ne soient pas médiatisés.

Une lutte

De l'autre côté — celui où nous évoluons — c'est-à-dire de la rue aux usagers, l'actualité est lourde d'actions. Les associations d'usagers existent. Et au niveau des drogues dures, il est à signaler l'excellent travail réalisé par une association comme ASUD. Quant au cannabis, le Centre d'information et de recherche cannabique (CIRC), créé il y a moins de quatre ans, connaît un écho de plus en plus important. L'Etat et la justice ne s'y trompent pas puisque l'on peut compter actuellement quatre poursuites judiciaires contre ledit CIRC (des procès contre Jean-Pierre Galland à Paris et Cherbourg, contre l'association « Fumée douce » adhérente au CIRC et contre les adhérent(e)s du CIRC du bar Le Durrick, à Brest).

Des pressions, des menaces de la brigade des stupéfiants, suite à plusieurs manifestations interdites, existent à l'encontre du CIRC-Sarthe et, entre autres, à l'encontre de Didier, du groupe FA du Mans.

Au-delà de certains côtés qui prêtent à rire, on remarquera qu'un juge ira jusqu'à reprocher les cheveux verts et trop longs, ainsi que l'expression hilare, du clown symbolisant le CIRC. Le but de cette manœuvre est bien de déstabiliser le CIRC.

Tout en prenant le maximum de précautions, il ne faut pas non plus tomber, à notre tour et comme la grande partie que représentent des millions de fumeurs clandestin silencieux, dans la paranoïa. Et telle est bien l'intention du CIRC. A Nantes, le 18 février, une manifestation a réuni 500 personnes. A Tours, le 18 mars, alors que la manifestation était interdite par le préfet pour « troubles à l'ordre public », 300 personnes ont défié l'autorité préfectorale, ainsi que la police venue en force. Le 20 avril, à Lyon, 500 personnes et autant à Toulouse. Le 6 mai, au Mans, bien que la manifestation soit interdite... Arsenal policier important dans cette ville, avec 19 interpellations et 3 gardes à vue.

Reste au programme un rassemblement pour le 18 juin, à Paris.

Actualité présidentielle oblige, certain(e)s candidat(e)s manifesteront un soutien au CIRC : les radicaux de gauche (avec une position étrange, suite à 15 ans de silence et à la politique de certaines mairies) ; les Verts, timidement, de peur d'être discrédités, et ceci tout en essayant d'attirer l'attention d'un certain nombre de personnes en marge (les consommateurs).

Quant à nous, anarchistes, cela fait longtemps que nous sommes présents, et nous le prouvons au Mans, à Tours, à Paris et Lyon. Nous sommes présents pour dénoncer l'hypocrisie autour du cannabis : le cannabis n'est pas une drogue plus dangereuse que l'alcool, et son interdiction engendre des conséquences encore plus néfastes. Mais nous sommes présents également pour aller plus loin, en disant : « *Dépénalisons le cannabis, dépénalisons toutes les drogues, légalisons la vie, contre toutes les formes de répression !* » ♦

RÉGIS BALRY
(groupe FA du Mans)

SOMMAIRE

Page 1 : Les anarchistes doivent-ils participer aux municipales ? (suite p. 2).
Page 2 : Les anarchistes doivent-ils participer aux municipales ? (suite de la « une »).
Page 3 : Le cas des municipales en milieu rural, A la petite semaine : *Misère de la philosophie*, Les polices sont partout mais la justice set nulle part.
Page 4 : Contre une bavure une manifestation qui dérange , Rendez-vous, Montparnasse-Matignon la nouvelle ligne des cheminots SNCF, Amnistie pour les malades du SIDA emprisonnés, Chronique de l'immigration.
Page 5 : Mumia Abu-Jamal ne doit pas mourir, Presse anarchiste internationale, « *Femmes dans la rue, grenouilles au bénitier !* ».
Page 6 : *Syndicats nous voilà !*
Page 7 : Associations, *Justice sanglante* de Thomas de Quincey, Souscription RL/ML, Notre dernier autocollant.
Page 8 : Colère, Mobilisation cannabique lors de l'*Appel du 18 joint*.

SUPPLÉMENT RADIOS LIBERTAIRES
Page I : Radio Libertaire ne se raconte pas... et ne se la raconte pas !, De nouveaux studios pour Radio Libertaire : pourquoi ?
Page II : Émissions libertaires en province (Saint-Étienne, Lille), *Chroniques rebelles*, Lundi matin.
Page III : *Femmes Libres, Hors-Jeu, Libertaire Matin, Ras-les-Murs, Chroniques syndicales.*
Page IV : La Mémoire sociale, RL... la voix sans maître, La grille de Radio Libertaire (98.4) Paris.